

PLAN DE COURS

GPL-3002 : Séminaire d'intégration

NRC 11291 | Hiver 2017

Mode d'enseignement : Présentiel

Crédit(s) : 3

Ce séminaire a pour but de permettre aux étudiants d'explorer une problématique en recourant à la fois aux instruments de l'analyse économique et de l'analyse politique. Pour favoriser l'atteinte de cet objectif, l'activité sera normalement encadrée par deux professeurs appartenant à chacune des disciplines. Les thèmes à l'étude varieront selon les compétences et les intérêts des responsables du séminaire : questions d'actualité nationales ou internationales, analyse d'une politique publique particulière, réflexion plus large sur les méthodes employées respectivement par l'économie et la politique, convergences et divergences entre ces disciplines.

Plage horaire

Séminaire			
mardi	15h30 à 18h20	DES-0126	Du 9 janv. 2017 au 21 avr. 2017

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=74601>

Coordonnées et disponibilités

G. Daniel Caron

Enseignant

Local 5458 DKN

<http://www.hei.ulaval.ca/fr/accueil>

gdaniel.caron@hei.ulaval.ca

Tél. : 418-656-2131 poste 3860

Disponibilités

Disponibilités diverses.

SVP confirmez votre rendez-vous par courriel.

Sylvain Eloi Dessy

Enseignant

Local 2290 DES

<https://www.ecn.ulaval.ca/fr/sylvain.dessy>

Sylvain.Dessy@ecn.ulaval.ca

Tél. : 418-656-2131 poste 6672

Disponibilités

mardi :

10h00 à 12h00 - [2290 DeSève](#) - du 10 janv. 2017 au 18 avr. 2017

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

418-656-2131 poste 5222

Lundi au jeudi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 21 h 30
Vendredi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 17 h 00

Sommaire

Description du cours	4
Objectifs d'apprentissage	4
Modalités pédagogiques	4
Les règles du jeu	5
Liste des thèmes d'études	5
Contenu et activités	6
Évaluations et résultats	7
Liste des évaluations	7
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	8
Participation au cours (présences)	8
Intra	8
Colloque	8
Travail de recherche	8
Barème de conversion	8
Règlements et politiques institutionnels	9
Évaluation de la qualité du français	9
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	9
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	10
Plagiat	10
Matériel didactique	10
Bibliographie et annexes	11
Bibliographie	11
Annexes	11

Description du cours

Objectifs d'apprentissage



Le principal objectif de ce cours est d'établir un lien entre les outils de la science économique et la science politique, les deux disciplines fondamentales du baccalauréat intégré en économie et politique, et leur utilisation dans les politiques publiques du Canada et du Québec. Les méthodes utilisées pourront aussi servir aux étudiantes ou étudiants qui désirent poursuivre leurs études au niveau gradué.

L'analyse des politiques publiques est fondée sur le jeu des différents acteurs, les ressources dont ils disposent et le cadre institutionnel dans lequel ils évoluent. Ce séminaire permettra aux étudiants d'utiliser les outils théoriques et analytiques nécessaires à une bonne compréhension des politiques publiques: leur raison d'être, leur formulation, leur mise--en-oeuvre, leur évolution, les effets attendus et les résultats obtenus.

Les étudiants seront amenés à réfléchir aux approches, aux théories et aux niveaux d'analyse à travers lesquels il est possible de comprendre l'élaboration et la conduite de ces politiques dans l'environnement régional, national et international actuel.

Le séminaire vise également à approfondir les méthodes de travail et le développement des habiletés liées au marché du travail à travers de différents exercices individuels et collectifs. Pour y parvenir, le séminaire épouse différents moyens et différentes méthodes d'apprentissage. En plus d'un travail de recherche et d'un examen, le séminaire mettra l'accent sur les débats en classe et la capacité de présenter oralement les réponses possibles à une problématique sociétale.

Plus précisément, le travail principal consistera à rédiger en équipe **un document de recherche** en étroite consultation avec les responsables du cours qui assureront la direction des travaux. Ce projet de recherche sera aussi **présenté lors d'un colloque-étudiant**. Ce cours étant prioritairement axé sur des objectifs d'interdisciplinarité, les étudiants devront constamment garder à l'esprit, tout au long du développement du projet de recherche, qu'il ne s'agit pas simplement de traiter le sujet successivement (de façon compartimentée) sous les angles des deux disciplines retenues. Il faudra plutôt veiller à faire place simultanément à celles-ci au fur et à mesure de vos développements, à les dynamiser en quelque sorte en les mettant en discussion afin de bénéficier de leur éclairage mutuel des particularités propres au fonctionnement des collectivités.

Modalités pédagogiques

Les activités du séminaire se déroulent en deux étapes. Il y a d'abord un volet exposé par les responsables du cours et par divers intervenants faisant partie du corps professoral de chacun des deux départements. Dans ce premier volet, les étudiant(e)s recevront **des textes proposés par les intervenants dont la lecture sera obligatoire** avant leurs exposés. Les étudiants devront participer activement à toutes les présentations et participer activement aux périodes de discussion.

Le second volet sera un colloque-étudiant dans lequel des équipes s'alterneront pour présenter les résultats de leurs travaux. Une liste de thèmes est mise à la disposition des étudiants[1]. Les responsables des deux disciplines science économique et science politique assumeront la direction et la supervision des équipes, au gré de rencontres particulières convenues au long du trimestre avec les équipes.

Des séances plénières en salle sont prévues pour l'ensemble du groupe, soit aux deux premières semaines. En plus de la présentation du plan de cours, les modalités d'organisation de la session ainsi que l'approche d'analyse exigée seront présentées. Pour débiter la session du bon pied, nous insistons sur l'importance de participer à ces séances plénières.

[1] Voir la liste des thèmes d'étude présentée ici-bas.

Les règles du jeu

La participation active des étudiants est essentielle au bon déroulement du séminaire. Lors des rencontres hebdomadaires, les professeurs invités débiteront par un exposé magistral. Les étudiants devront avoir fait toutes les lectures obligatoires avant de se présenter aux séminaires. Il est recommandé de préparer des notes, commentaires personnels et questions avant chaque séance afin de contribuer de manière efficace et pertinente à la discussion. Pour faciliter la préparation de chacune de ces séances, les étudiants doivent garder à l'esprit les questions suivantes lors de leurs lectures :

1. Quelle est la thèse de l'auteur ?
2. Quelle théorie, approche ou niveau d'analyse est mobilisé par l'auteur ?
3. L'argumentation est-elle convaincante ? Pourquoi ?
4. Quelles sont les conclusions de recherche de l'auteur ?
 - *Politique concernant la participation*

Les présences seront prises en début de chaque cours. Les enseignants considèrent important que les étudiants participent à toutes les sessions, celles-ci abordant des sujets différents d'une semaine à l'autre. Ainsi les absences, à un cours ou à une partie du cours, devront être justifiées (ex: par un billet médical). **Celles non justifiées seront pénalisées de 5% par absence jusqu'à concurrence de 20% de la note finale de la session universitaire.**

- *Politique concernant les retards*

Les étudiants qui soumettront leur travail de session en retard seront pénalisés. **Ils perdront un point (sur 30) par jour de retard**, à moins d'avoir pris des arrangements au préalable avec les enseignants.

· *Infractions d'ordre académique*

Il est expressément interdit d'obtenir une aide non autorisée d'un autre étudiant ou d'un tiers, d'utiliser ou de consulter la copie d'un autre étudiant ou d'emprunter, en tout ou en partie, l'œuvre d'autrui ou des passages tirés de celle-ci sans les identifier comme citations ou en indiquer la source. Pour plus d'information concernant le plagiat, veuillez consulter le *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* en visitant l'adresse suivante : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

· *La politique linguistique*

La Politique sur l'usage du français à l'Université Laval stipule que « [l]es enseignants et les chercheurs privilégient, à qualité scientifique et pédagogique égales, l'utilisation de manuels, de recueils de textes et d'outils didactiques en français ». Certains écrits sur les politiques publiques du Canada sont en langue anglaise et il n'est donc pas toujours possible de trouver des textes à « qualité scientifique et pédagogique égales » en français. En conséquence, certaines lectures obligatoires pourraient être en langue anglaise.

Liste des thèmes d'études



La composition des équipes de travail et les sujets de recherche souhaités doivent être communiqués aux enseignants par courriel avant le **25 janvier 2017**. Chaque groupe formé doit faire parvenir aux enseignants **cinq (5) choix**, par ordre décroissant de préférence, tirés exclusivement de la liste suivante :

1. Les universités devraient-elles obtenir le droit de déterminer leurs propres frais de scolarité, selon le principe de l'offre et de la demande?
2. Faut-il supprimer le financement public des écoles privées?
3. Faut-il remplacer le programme public des garderies par une allocation mensuelle régressive aux parents, par enfant d'âge préscolaire
4. Faut-il privatiser la société des alcools du Québec?
5. Faut-il abroger la «loi sur les Indiens» au Canada?
6. Faut-il promouvoir l'immigration?
7. Faut-il interdire le commerce des produits contenant de l'amiante?
8. Faut-il encadrer le service de covoiturage commercial Uber?
9. Faut-il abolir le droit de mutation immobilière aussi appelé « taxe de bienvenue » au Québec?
10. Faut-il imposer un salaire minimum garanti?
11. Faut-il supprimer le financement privé des campagnes électorales?
12. Faut-il subventionner l'accès aux soins de santé privés?
13. Faut-il encadrer la rémunération des directeurs généraux des compagnies privées?
14. Faut-il réglementer l'usage privé et commercial des drones (ou véhicules aériens motorisés)?
15. Faut-il instaurer un système de péage pour les ponts interurbains?
16. Faut-il éliminer le système de garde partagée ou alternée des adolescents issus de familles divorcées ou séparées?
17. Faut-il imposer une taxe environnementale annuelle au propriétaire d'une automobile?

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Semaine 1 (mardi 10 janvier) - PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS D'INTÉGRATION DU SÉMINAIRE	
Semaine 2 (mardi 17 janvier) - Exposé sur la réalisation d'une analyse politico-économique Sylvain E. Dessy et G. Daniel Caron	
Semaine 3 (mardi 24 janvier) - Conférence des Professeurs et Professeures Louis Imbeau, Département de science politique Luca Tiberti, Département d'Économique	
Semaine 4 (mardi 31 janvier) - Conférences des Professeurs et Professeures Mathieu Ouimet, Département de science politique Guy Lacroix, Département d'économique	
Semaine 5 (mardi 7 février) - EXAMEN DE MI-SESSION ET PRÉSENTATIONS DE PROGRAMMES DE MAÎTRISE DE L'ULAAVAL	
Semaine 6 (mardi 14 février) - Conférence des Professeurs et Professeures	

Arthur Silve, Département d'économie Marie Brossier, Département de science politique	
Semaine 7 (mardi 21 février) - Conférence des Professeurs et Professeures Jean Mercier, Département de science politique Sarah Trabelsi, Département d'Économie	
Semaine 8 (mardi 28 février) - RENCONTRES ÉQUIPE PAR ÉQUIPE AVEC LES ENSEIGNANTS	
Semaine 9 (mardi 7 mars) - SEMAINE DE LECTURE	
Semaine 10 (mardi 14 mars) - Conférence des Professeurs et Professeures Érick Duchesne, Département de science politique Markus Hermann, Département d'Économie	
Semaine 11 (mardi 21 mars) - Conférence des Professeurs et Professeures Thierry Rodon, Département de science politique Marion Goussé, Département d'Économie	
Semaine 12 (mardi 28 mars) - Conférence des Professeurs et Professeures Luc Bouthillier, Département des sciences du bois et de la forêt Luc Bissonnette, Département d'Économie	
Semaines 13 (mardi 4 avril) - COLLOQUE ÉTUDIANT - Équipes 1, 2 et 3	
Semaine 14 (mardi 11 avril) - COLLOQUE ÉTUDIANT - Équipes 4, 5 et 6	
Semaine 15 (mardi 18 avril) - COLLOQUE ÉTUDIANT - Équipes 7, 8, 9, et 10	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Participation au cours (présences)	À déterminer	Individuel	20 %
Intra	Le 7 févr. 2017 de 15h30 à 16h30	Individuel	30 %
Colloque	Dû le 4 avr. 2017 à 15h30	En équipe	20 %
Travail de recherche	Dû le 21 avr. 2017 à 16h00	En équipe	30 %

La participation au cours: Les présences seront prises en début de chaque cours. Les enseignants considèrent important que les étudiants participent à toutes les sessions, celles-ci abordant des sujets différents d'une semaine à l'autre. Ainsi les absences, à un cours ou une partie du cours, devront être justifiées (ex: par un billet médical). Celles non justifiées seront pénalisées de 5% par absence jusqu'à concurrence de 20% de la note finale de la session universitaire.

L'examen intra : La session du mardi 7 février, 2017 débutera par la présentation de divers programmes de maîtrise offert à l'Université Laval. Puis, en deuxième partie du cours, l'examen (30% de la session) consistera en 15 questions, avec réponses à choix multiples, sur le document et les présentations des enseignants sur "*Les jalons d'une analyse en économie politique*".

Le colloque étudiant : Les présentations seront réparties sur trois séances de cours, à savoir :

- Le mardi 04 avril, 2017 : Équipes 1, 2 et 3
- Le mardi 11 avril, 2017 : Équipes 4, 5 et 6
- Le mardi 18 avril, 2017 : Équipes 7, 8, 9, et 10

La composition des équipes de travail et les sujets de recherche souhaités doivent être communiqués aux enseignants par courriel avant le samedi **21 janvier, 2017**. Chaque groupe doit comprendre **trois (3) membres**. Chaque groupe doit faire parvenir aux enseignants cinq (5) choix clairement exprimés par ordre décroissant de préférence et tirés exclusivement de la liste établie par les enseignants.

Chaque équipe disposera de 30 minutes pour présenter leur recherche suivie d'une période de discussion de 15 minutes. Les étudiants seront invités à remplir un formulaire d'évaluation de la présentation de leurs collègues. Les commentaires des enseignants seront fournis plus tard avec les résultats obtenus. L'évaluation tiendra compte des éléments suivants: le contenu de la présentation (clarté du plan de la présentation, présentation efficace du sujet, respect de l'approche d'analyse d'économie politique, discussion favorisée avec le groupe, réponses intelligibles et appropriées).

Le travail long : Le rapport de votre recherche doit être de 25 pages, incluant la bibliographie ainsi que les notes de bas de pages (ou placées à fin du texte), mais excluant les annexes (1 ½ interligne, 12 Times New Roman). Vous devrez envoyer votre essai par courriel aux deux enseignants. La date de remise : au plus tard le **vendredi 21 avril à 16h00**.

Les étudiants qui soumettront leur travail de session en retard seront pénalisés. Ils perdront un point (sur 30) par jour de retard, à moins d'avoir pris une entente préalable avec les enseignants.

La correction tiendra compte de la maîtrise de la matière, des liens avec les objectifs du cours, de la rigueur du raisonnement, de la compréhension (structure de la réflexion), de la qualité de l'expression écrite et de la présentation.

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Participation au cours (présences)

Date de remise :	À déterminer
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	20 %

Intra

Date et lieu :	Le 7 févr. 2017 de 15h30 à 16h30 , D-0126
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	30 %

Colloque

Date de remise :	4 avr. 2017 à 15h30
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	20 %

Travail de recherche

Date de remise :	21 avr. 2017 à 16h00
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	30 %

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Règlement pour prévenir et contrer le harcèlement

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_pour_prevenir_et_contrer_le_harcèlement_a_l_UL_2016-CA-2016_22.pdf

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcèlement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Évaluation de la qualité du français

La qualité du français sera prise en considération dans l'évaluation.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:
https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Matériel didactique

Cette section ne contient aucune information.












Bibliographie et annexes

Bibliographie

« Guide pour la présentation des travaux étudiants », Département de science politique, 2005 (<http://www.fss.ulaval.ca/cms/upload/pol/fichiers/guidetravaux2005.pdf>)

Malo, Marie, « Guide de la communication écrite au cégep, à l'université et en entreprise », Montréal, Québec-Amérique, 1996, 322 p.

Annexes

-  Banque du Canada
URL : <http://www.bank-banque-Canada.ca>
Site consulté par l'enseignant le 19 décembre 2011
-  Banque mondiale
URL : <http://www.worldbank.org>
Site consulté par l'enseignant le 19 décembre 2011
-  Fonds monétaire international
URL : <http://www.imf.org>
Site consulté par l'enseignant le 19 décembre 2011
-  Ministère des finances du Canada
URL : <http://www.fin.gc.ca>
Site consulté par l'enseignant le 19 décembre 2011
-  OCDE
URL : <http://www.oecd.org>
Site consulté par l'enseignant le 19 décembre 2011
-  Statistiques Canada
URL : <http://www.statcan.gc.ca>
Site consulté par l'enseignant le 19 décembre 2011
-  The Economist
URL : <http://www.economist.com>
Site consulté par l'enseignant le 19 décembre 2011
-  Organisation mondiale de la santé
URL : <http://www.who.int/fr/>
Site consulté par l'enseignant le 22 décembre 2015
-  Institut de la statistique du Québec
URL : <http://www.stat.gouv.qc.ca/>
Site consulté par l'enseignant le 22 décembre 2015
-  Affaires Mondiales du Canada - Développement
URL : <http://www.international.gc.ca/development-developpement/index.aspx?lang=fra>
Site consulté par l'enseignant le 22 décembre 2015
-  Organisation mondiale du commerce
URL : <https://www.wto.org/indexfr.htm>

Site consulté par l'enseignant le 22 décembre 2015



Conseil économique et social de l'ONU

URL : <http://www.un.org/fr/ecosoc/>

Site consulté par l'enseignant le 22 décembre 2015



International Development Association (Banque mondiale)

URL : <http://www.worldbank.org/ida/>

Site consulté par l'enseignant le 22 décembre 2015



Québec International

URL : <http://www.quebecinternational.ca/services/>

Site consulté par l'enseignant le 22 décembre 2015



Hiver2015-GPL3002 - Guide de l'étudiant recherche documentaire.pdf

(666,51 Ko, déposé le 22 nov. 2016)



Présentation maîtrise M et MM 2014 avec effet.pptx

(1,67 Mo, déposé le 22 nov. 2016)



Guide de présentation des travaux de recherche

URL : <http://www.fss.ulaval.ca/cms/upload/pol/fichiers/guidetravaux2005.pdf>

Site consulté par l'enseignant le 19 décembre 2011